



Extrait de délibération

Comité syndical 17 octobre 2022 – Parthenay

Identifiant
2022-10-005

L'An Deux Mille Vingt -Deux le dix-sept octobre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Mme Christiane Bailly a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 octobre 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 18 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 13 titulaires, 29 suppléants
Votants : 20

| Com. de communes | Titulaires présents | Titulaires excusés et/ou suppléés | Suppléants avec vote | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|--|---------------------------------------|----------------------------|
| Airvaudais-Val du Thouet | NOLOT Monique, FOUILLET Olivier | BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard, | | |
| Parthenay-Gâtine | AYRAULT Bérengère, BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume, GUERIN Jean-Claude | CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique | GUERINEAU Louis-Marie, SICAUD Mickael | |
| Val de Gâtine | BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, FRADIN Jacques, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danièle | ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BIRE Ludovic, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal | | |

Contrat régional de développement et de transitions : Demande de subvention ingénierie 2023

Didier Gaillard – Ronan Cesbron

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, par délibération du 21 mars 2022, a fixé les principes et objectifs stratégiques de la nouvelle politique contractuelle territoriale 2023-2025.

Le Pays de Gâtine s'est engagé avec les trois communautés de communes Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine et Airvaudais Val du Thouet dans l'élaboration d'un nouveau contrat fin 2021.

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine a validé le contrat de développement et de transitions de la Gâtine le 20 juin 2022. Afin d'atteindre les objectifs du contrat, le PETR Pays de Gâtine peut mobiliser des crédits d'ingénierie pour soutenir l'accompagnement des porteurs de projets sur les thématiques suivantes :

Le cahier des charges relatif à l'ingénierie prévoit différents profils de poste :

- Chef de projet cohésion territoriale (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et application ;
- Chargé de mission thématique santé (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€) ;
- Chargé de mission thématique transitions énergétique et écologique (50% de 0,5 ETP plafonné à 12 500€)
- Chargé de mission volet territorial des fonds européens (25% de 1 ETP plafonné à 10 000€).

En tant que pilote de la contractualisation, le PETR Pays de Gâtine est identifié par la région comme son interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du contrat, il a dans ce cadre un rôle de coordination et de suivi du contrat.

Accusé de réception en préfecture
079-200072189-20221017-2022-10-005-DE
Date de réception préfecture : 19/10/2022

| Prénom et NOM du chargé de mission | Missions | Type et durée du contrat | Temps affecté en ETP | Coût des charges (bruts + charges) | Plan de financement | | | | |
|------------------------------------|--|--------------------------|----------------------|------------------------------------|---------------------|--------------------|-------------------|------------|--------------------|
| | | | | | Région | UE | Etat | Dép79 | Fonds propres |
| Emmanuelle HERBRETEAU | Chef de projet territorial | CDD | 0,5 | 25 580,00 € | 12 500,00 € | - € | - € | - € | 13 080,00 € |
| Ronan CESBRON | Thématique -Santé | Titulaire FPT | 0,5 | 32 000,00 € | 12 500,00 € | | 7 500,00 € | - € | 12 000,00 € |
| Nelly NAIRABEZE | Thématique - Transitions énergétique et écologique | CDD | 0,5 | 21 000,00 € | 10 500,00 € | | | | |
| Mathias VERHEYE | Animation Volet territorial fonds UE | CDD | 1 | 42 000,00 € | 10 000,00 € | 23 600,00 € | - € | - € | 8 400,00 € |
| TOTAL GENERAL | | | 2,5 | 120 580,00 € | 45 500,00 € | 23 600,00 € | 7 500,00 € | - € | 33 480,00 € |

Au vu de ce qui précède, les membres du Comité Syndical autorise le Président à déposer auprès des services régionaux une demande de subvention « ingénierie » pour les missions suivantes :

- la mission de chef de projet territorial assurée par Emmanuelle HERBRETEAU sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de chef de projet Transition énergétique assurée par Nelly NAIRABEZE sur la base de 0,5 ETP,
- la mission de coordination santé assurée par Ronan CESBRON sur la base de 0,5 ETP,
- la mission d'animation du programme LEADER assurée par Mathias VERHEYE sur la base de 0,5 ETP, selon les conditions mentionnées ci-dessus et le plan de financement prévisionnel suivant :

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD